



L'église Saint-Donat

La construction de l'église érigée en 1881 et consacrée en 1892 prête à sourire tant il semble qu'elle dût inspirer Guareschi lorsqu'il mit en scène ses deux personnages fictifs, Don Camillo et Peppone, célèbres par leurs joutes oratoires et querelles musclées.

A Sainte-Croix, le combatif curé LEVRAT dut faire front avec la municipalité de l'époque et en particulier avec le maire républicain Antonin DELORME comme en témoignent les écrits, pour que l'église de Sainte-Croix, de style néogothique voit le jour.

Placée sous la Sainte Protection de Saint-Donat, l'église du village a traversé les ans tant bien que mal, notre bon Saint y a veillé et fait ce qu'il a pu.

La Chapelle des Crues

La chapelle au grand porche de style roman, dédiée à la Sainte-Croix au XIII^{ème} siècle puis à Saint-Donat au XVIII^{ème} siècle, située sur la butte du vieux cimetière mérite aussi notre attention. Ancienne église de Sainte-Croix, elle abrite peut être en sa crypte les seigneurs de Sainte-Croix. La réalité historique se concentre plutôt sur la dalle funéraire de l'un de leurs descendants, Camille de Crues, qui porte en

gravure l'écusson de la famille depuis 1260. La pierre tombale a été classée sur l'inventaire des monuments historiques le 05 octobre 1920. Pour éviter ou du moins ralentir la dégradation des éléments intérieurs, la chapelle a été mise hors d'air et hors d'eau en 1990.

Aujourd'hui il y a urgence et sous l'égide de la Municipalité, l'Association Sauvegarde du Patrimoine de Sainte-Croix se mobilise et lance un appel à souscriptions ou subventions privées et publiques, à mécénats pour que l'intégrité de Sainte-Croix à travers son patrimoine soit conservée.

Les projets sont nombreux : drainage et accessibilité des édifices, chauffage de l'église, réfections des abat-sons et toiles marouflées, réfection des plafonds et des peintures, etc.

Croyants, athées, laïcs ou cléricaux, notre patrimoine est vivant, la pierre est vivante... Reconnaissons avec humilité le besoin que nous avons de notre patrimoine parce qu'il est aussi nos racines. La cloche de Sainte-Croix scande le temps... le temps des Hommes, le nôtre, le vôtre...

"Plus les racines sont profondes, plus les branches sont porteuses" Jean Cocteau.

Sainte-Croix comme vous ne l'avez jamais vu !

Entrez cette adresse dans votre navigateur internet : <https://goo.gl/WFhXcm>

Adresse originale <https://www.youtube.com/watch?v=GwjLIFjxYA&feature=youtu.be>

Crédit vidéo : Wanevents - www.wanevents.com



BON DE SOUSCRIPTION* *La Chapelle des Crues*

Oui, je fais un don de _____ € pour aider à la restauration de la Chapelle des Crues de Sainte-Croix, et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la **Fondation du patrimoine**, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après la date de lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre de

L'impôt sur le revenu L'impôt sur la Fortune L'impôt sur les Sociétés

Merci d'entourer votre choix

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. *Exemple : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.*
- ou de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don, dans la limite de 50.000€ (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66.666€). *Exemple : Un don de 100€ = 75 € d'économie d'impôt.*

Pour les entreprises : réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT. *Exemple : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.*

Votre don donnera lieu à l'émission d'un reçu fiscal par la Fondation du Patrimoine qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt.

NOM ou SOCIETE _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Email _____

Tel : _____ Portable : _____

Comment faire votre don ?

Par courrier : Envoyez ce bon de souscription complété et accompagné de votre règlement.

par chèque à l'ordre de "Fondation du Patrimoine - Chapelle des Crues (01)" à l'adresse suivante : Fondation du patrimoine - 27 boulevard Antoine de Saint-Exupéry - 69009 LYON

Le reçu fiscal sera établi et envoyé exclusivement aux nom et adresse figurant sur le chèque.

Par internet : Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé : <http://www.fondation-patrimoine.org/38326>



◀ **Flashez ce QR code à l'aide de votre smartphone** et faites immédiatement un don pour ce projet !
L'installation d'une application QR code sera requise.



À propos de la Fondation du patrimoine

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la **Fondation du patrimoine** a pour mission première l'identification, la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine local, public ou privé, édifié au cours des siècles et témoignant de l'art de vivre et de l'architecture de nos régions (maisons, fermes, lavoirs, fontaines, églises, chapelles, pigeonniers, moulins, ponts...). La conservation de ce patrimoine de proximité, le plus souvent non protégé par l'État, est de la responsabilité de tous.

La **Fondation du patrimoine** contribue au développement et à l'attractivité des territoires : elle mobilise toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration et de valorisation de patrimoine bâti, mobilier et naturel, en apportant un soutien tout particulier aux projets créateurs d'emplois qui favorisent la transmission des savoir-faire. Dans tous les départements et régions et avec l'aide d'une soixantaine de salariés de la Fondation, un réseau de délégués bénévoles agit au quotidien, afin de mettre en valeur la richesse et la diversité de notre patrimoine. Leur investissement sur le terrain tisse des liens avec des partenaires locaux toujours plus nombreux améliorant ainsi leur efficacité dans l'aide à la restauration de cet héritage et dans la sensibilisation à sa connaissance.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre

